

COMMUNE D'OFFWILLER



Bilan de l'action municipale

Année 2009

-oOo-

Organisation générale des services communaux

- Embauche de deux vacanciers : Guillaume Stammer (juillet) et William Karcher (août).
- Embauche de Denis Ruebler pour cinq mois, à hauteur de seize heures par semaine.
- Démission donnée par Marie-Thérèse Kiefer. Son poste n'est pas renouvelé.
- Renouvellement des règles de notation des agents communaux afin que les notes données soient objectives. La note finale est donnée par le Maire, après entretien individuel de l'agent et observations données par les adjoints.
- Départ à la retraite de Jean Weil, agent ONF.
- Accueil du nouveau forestier Jean-François Pioli.
- Désignation de deux correspondants à la prévention routière (Irma Hilt et Bernard Haehnel).
- Réunion du Conseil municipal en séance privée, tous les deuxièmes mercredis de chaque mois (réunions d'information des élus).

Travaux importants

- Réfection de la place du Monument aux Morts.
- Création de la place de la Houlette.
- Remplacement de l'orgue de l'église (projet engagé en 2007 et réalisé en 2009).
- Réhabilitation du terrain d'entraînement des footballeurs.

- Démontage des travées ouvertes au lieu-dit *Brück*.
- Acquisition, à destination de l'école élémentaire d'Offwiller, de neuf ordinateurs portables, d'un vidéo projecteur, d'une imprimante et d'un tableau interactif.
- Réhabilitation de la cuisine et des salles d'eau de la maison forestière du *Diezthal*.
- Mise en ligne du nouveau site internet de la commune. Un panneau est placé sous les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération.
- Lancement du projet de réhabilitation de la salle polyvalente. Réunions avec l'architecte Rexer. Réunion publique avec les Présidents de toutes les associations d'Offwiller pour leur présenter le projet de réhabilitation de la salle polyvalente.

Travaux d'entretien et d'amélioration

- Installation d'un nid à cigognes dans le prolongement de la rue des Tilleuls.
- Accueil, en forêt d'Offwiller, de plus de soixante-dix stations de fécondation des abeilles (reines).
- Pose de deux grands panneaux de publicité pour la vente des lots du lotissement *Les vergers*.
- Installation d'un banc sur la place du Musée.
- Installation de deux barrières aux entrées du chemin piétonnier qui relie la rue de la Bleich et la rue des Bergers.
- Rejointoiement des trottoirs au centre du village (rue de l'Église, rue des Écoles, parkings près des restaurants).
- Réfection d'une partie de la chaussée dans la rue des Tilleuls (à hauteur du *Kandelbronne*), suite à un affaissement dû à la circulation souterraine de l'eau.
- dans le cadre de la prévention de la grippe H1N1 : achat de masques de protection pour toute la population (stockés en mairie) ; mise en place de distributeurs de gel hydro alcoolique à l'école élémentaire (2) et à l'école maternelle (2).
- Entretien annuel du terrain d'honneur (ASO) pour un montant de 6.800 euros.

- Subvention accordée à la Société de Musique Harmonie Offwiller pour l'acquisition d'une trompette (540 euros).
- Dépose de l'abribus situé en face de la mairie.
- Acquisition de dix panneaux destinés aux affiches électorales.
- Nouveaux bureaux et armoires pour le secrétariat de la mairie.
- Réaménagement de la tisanerie de la mairie (acquisition d'un meuble bas, d'une armoire, d'une table haute et de deux tabourets).
- Photos d'Offwiller (encadrées) accrochées dans le bureau du Maire, dans la tisanerie de la mairie ainsi que dans la cage d'escalier qui mène aux combles de la mairie.
- Acquisition d'une plaque électrique pour le logement n°1 de l'école élémentaire.
- Acquisition d'un appareil photo numérique à destination de la commune.
- Remplacement du carrelage dans l'entrée de l'église.
- Réaménagement du secrétariat de la mairie. Notamment, le cadastre est déplacé dans la salle des archives vivantes ; les archives vivantes sont rehaussées ; l'ancienne salle du cadastre accueille la photocopieuse, le fax ainsi que plusieurs armoires.
- Acquisition d'une saleuse pour sel de déneigement.
- Réaménagement d'une partie de la mezzanine de l'église. Notamment, une marche est supprimée pour des raisons de sécurité.
- Distribution aux habitants d'Offwiller des anciens bancs de l'église.
- Acquisition et mise en place à l'église de deux lampes extérieures.
- Acquisition, à destination des enfants scolarisés à l'école élémentaire d'Offwiller, d'un livret « *Bien vivre ensemble* » rappelant aux enfants les règles de politesse, de civilité et de vie en société.
- Acquisition d'une monobrosse pour l'entretien des sols des bâtiments publics (écoles, salle polyvalente...).
- Réfection de nids de poule dans différentes rues du village (rue du Stade, rue des Mineurs...).
- Remplacement des stores intérieurs de la mairie et de l'école élémentaire.
- Acquisition de deux véhicules utilitaires (Renault *Kangoo* neuve ; Renault *Mascott* d'occasion) à destination des services techniques de la commune.
- Les rambardes des escaliers de la rue de la République sont repeintes.

- Subvention accordée à l'école maternelle pour l'acquisition de différents matériels (bancs, tricycles, anneaux, balles...).
- Une plaque commémorative de l'inauguration du nouvel orgue et de l'église rénovée est apposée à l'entrée de l'église.
- Vente d'un lot du lotissement *Les vergers* aux époux Cossart, Jallet et Glasser.
- Vente de deux lots du lotissement *Les vergers* à l'entreprise Philippe Handwerk de Rothbach.
- Pose de quatre totems en grès des Vosges sur la place de la Houlette.
- Acceptation, par la municipalité, du versement anticipé du FCTVA.
- Signature d'une convention annuelle avec le géomètre expert Baur de Haguenau.
- Le mobilier urbain (bancs, panneaux...) est désormais assuré contre le vol ou encore les dégradations volontaires et involontaires.
- Renouvellement de la convention ATESAT avec la DDE (assistance technique pour la réalisation de différents travaux).

Vie du village

- Ouverture de l'épicerie tenue par Pascal Lacom.
- Distinctions décernées lors de la cérémonie du 13 juillet à certains habitants d'Offwiller qui, par leurs actions menées au courant de l'année échuë, se sont démarqués et ont honoré la commune. En 2009, ont été distingués : Albert Fischbach (défense de la langue alsacienne), Philippe Schmidt (présidence de l'ASO), Régis Kugler (pompier qui a volontairement participé au sommet de l'OTAN à Strasbourg) et Olivier Léonhart (pompier qui a volontairement participé au sommet de l'OTAN à Strasbourg).
- Création d'un livre d'or de la commune dans lequel figurent les personnes qui ont été honorées lors de la cérémonie du 13 juillet.
- La nouvelle place créée dans la rue des Bergers est dénommée Place de la Houlette (*Hirtestockplatz*).

- Cérémonie de citoyenneté (remise de la carte électorale aux jeunes du village qui viennent de fêter leur 18^{ème} anniversaire) organisée en mairie, avec la participation de la Commission communale *Élections*.
- Lors des obsèques de Georges Cromimus, ancien Maire d'Offwiller, le Maire Patrice Hilt prend la parole à l'église pour lui rendre un dernier hommage au nom de la municipalité et de l'ensemble des villageois. Un hommage lui est également rendu dans le journal communal du mois de juillet 2009.
- Subvention donnée à l'école élémentaire d'Offwiller pour permettre aux enfants de faire du ski et d'aller à la piscine.
- Élections et installation d'un Conseil municipal des jeunes. La municipalité décide d'offrir à Frédérique Jund, animatrice au sein du Conseil municipal des jeunes, un bon d'achat IKEA de 300 euros pour son investissement personnel.
- Participation du Maire Patrice Hilt à une journée de chasse en forêt d'Offwiller, avec les membres de la Société de chasse LOR.
- Le Messti se déroule, pour la première fois, sur la place de la Houlette et non plus au centre du village.
- Le préau couvert de l'école élémentaire est loué, tous les mardis, à une association de yoga.

Fêtes et manifestations

- Première crémation des sapins de Noël. Les sapins sont ramassés par les élus. La fête est organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers.
- Le *Schieweschlawe* passe sur TF1, au journal de 13 heures présenté par Jean-Pierre Pernault.
- Fête de rue qui a eu lieu le 20 juin 2009 dans la rue des Tilleuls.
- Cérémonie FNACA (anciens combattants d'Algérie) organisée à Offwiller, sur la place du Monument aux Morts.
- Pour le Messti, la commune fait faire des grandes affiches de couleur (A2) afin d'en assurer une large publicité.

- Pour la première fois, deux personnes sont venues raconter des histoires drôles lors de la fête du 3^{ème} âge. Le père Noël et la mère Noël sont également passés. En cadeau, chaque personne s'est vue offrir un *kelsch* alsacien rempli de lavande.
- Pour la première fois, les agents du SDEA sont invités à la fête du personnel organisée par la commune quelques jours avant Noël. Les membres du Conseil municipal des jeunes, l'animatrice Frédérique Jund ainsi que les deux vacanciers ont également été invités.
- Le nouvel orgue ainsi que l'église rénovée sont inaugurés les 14 et 15 novembre 2009.
- Pour l'inauguration du nouvel orgue, la municipalité a fait imprimer un fascicule en couleurs qui présente l'ancien et le nouvel orgue. Ce livret a été distribué gratuitement au public lors du culte d'inauguration qui s'est déroulé le dimanche 15 novembre 2009 à 15h.

Police municipale

- Rappel (courriers), à certains administrés, de l'obligation d'entretenir les trottoirs.
- Mise en place d'un plan de sécurité dans les deux écoles (élémentaire et maternelle).
- Réunion en mairie d'Offwiller des sociétés de chasse LOR et LOR-Plaine pour discuter des dégâts causés par les sangliers en plaine d'Offwiller. Élaboration d'un plan d'action destiné à réduire ces dégâts.
- Autorisation donnée pour le passage, en forêt d'Offwiller, de deux sentiers pour randonneurs (GR53 et GR531).
- Intervention pour stationnement abusif d'un véhicule dans la rue de l'Église.
- Autorisation donnée à l'ASO pour la mise en place (sous conditions) d'un auvent.
- Arrêté municipal interdisant la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes sur certains chemins communaux. Des panneaux réglementaires sont posés.
- Arrêté municipal interdisant la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes dans la rue du Stade et la rue des Bergers. Des panneaux réglementaires sont posés.
- Le stationnement des poids lourds est interdit dans la rue des Bergers. Les poids lourds stationnent désormais au lieu-dit *Brück*.
- Mise en place de deux panneaux « Zone 30 » au centre du village.

- Les dates des battues de chasse sont affichées dans les casiers municipaux. Surtout, elles sont communiquées personnellement à chaque titulaire d'un lot de bois.
- Désormais, l'ASO demande également l'autorisation d'ouvrir temporairement une buvette pour chacune de ses manifestations, comme toutes les autres associations du village.
- Autorisation donnée à la société de chasse LOR pour construire un espace d'équarrissage derrière l'abri des chasseurs, dans le *Linthal*.
- Autorisation donnée à la société de chasse LOR pour aménager un pré de gagnage (prairie à gibier) à hauteur des sources hautes du *Linthal*.
- Arrêté municipal qui ferme la place du Monument aux Morts à toute circulation automobile. Cette place devient ainsi piétonne.
- Arrêté municipal qui déplace le panneau d'entrée d'agglomération (en venant de Zinswiller) cent mètres vers Zinswiller.